



Mairie de Xonrupt-Longemer

☎ : 03 29 63 07 24 Télécopie : 03 29 63 65 50

Courriel : accueil.mairie@xonrupt.fr

Xonrupt-Longemer, le 23 mars 2019

ODRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2019

Le Conseil Municipal se réunira **le 28 mars 2019 à 20 heures 30** en réunion publique dans la salle de la mairie, sous la présidence du Maire, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- ❖ Attribution des subventions - Année 2019
- ❖ Vote des taux des taxes directes locales et du taux de la C.F.E. - Année 2019
- ❖ Vote du Budget Primitif - Année 2019
- ❖ Demandes d'adhésion de deux communes au Syndicat Mixte d'Assainissement Non Collectif
- ❖ Participation au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale - Année 2019
- ❖ Participation au Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours - Année 2019
- ❖ Modification du tableau des effectifs
- ❖ Modification de la délibération n°42/2014 concernant l'indice brut de l'indemnité du Maire et des Adjointes
- ❖ Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'office national des forêts en lieu et place de la commune
- ❖ Convention d'utilisation de salle communale par l'association « Hommes en devenir »
- ❖ Renouvellement de motion en faveur de la Gare de Vandières
- ❖ Projet de schéma de mutualisation de la communauté de communes des Hautes Vosges
- ❖ Approbation de la procédure UTN locale dans le cadre du projet du permis de construire de l'Hôtel du Collet
- ❖ Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,
Michel BERTRAND